

Paris, le 12 novembre 2024

**Objet : élections des représentants des Etudiants au Conseil pédagogique et au Conseil d'administration du PSPBB – Département Danse – du 12 novembre au 10 décembre 2024.**

Cher(e)s étudiant(e)s,

Conformément aux statuts de l'établissement, le PSPBB est sous la gouvernance d'un Conseil d'administration, présidé par Monsieur André MONDY.

Le règlement intérieur de l'établissement fixe les modalités d'élection des membres élus au Conseil d'administration et au Conseil pédagogique, à savoir les représentants des enseignants et des étudiants. Le Conseil pédagogique est consulté sur toutes les questions touchant aux activités culturelles et pédagogiques de l'établissement.

Nous vous invitons à consulter le règlement intérieur, le règlement général des études ainsi que les statuts du PSPBB, disponibles sur notre site internet [www.pspbb.fr](http://www.pspbb.fr) > Scolarité et vie étudiante > REGLEMENTS et [www.pspbb.fr](http://www.pspbb.fr) > Statuts (en bas de page). Nous attirons plus particulièrement votre attention sur les articles suivants :

- Titre 8 du Règlement intérieur du PSPBB fixant les modalités de représentation des enseignants et étudiants au Conseil d'administration (art. 40) et au Conseil pédagogique (art. 41).
- Article 14 des statuts de l'EPCC PSPBB – composition, fonctionnement, attributions du Conseil pédagogique.
- Articles 9, 10, 11 & 12 des statuts de l'EPCC PSPBB – composition, fonctionnement, attributions du Conseil d'administration.

**Doivent être élus au sein du Département Danse :**

**1 représentant.e des étudiant.e.s titulaire et 1 suppléant.e pour siéger au Conseil pédagogique ; pour 3 ans renouvelables.**

**Mandats CP à partir du 11 décembre 2024 jusqu'au 10 décembre 2027**

**1 représentant.e des étudiant.e.s titulaire et 1 suppléant.e pour siéger au Conseil d'administration ; pour 3 ans renouvelables.**

**Mandats CA à partir du 11 décembre 2024 jusqu'au 10 décembre 2027**

#### CALENDRIER DES ÉLECTIONS

- **Du mardi 12 novembre au lundi 25 novembre (minuit) 2024 : Dépôt des candidatures.** *ATTENTION* : vous devez déposer votre candidature en indiquant impérativement le nom de votre suppléant(e). Aucune candidature seule ne sera valable (cf. fiches de candidature ci-jointe)
- **Le mercredi 27 novembre 2024 : Affichage des listes des candidats** (par mail et sur le site [www.pspbb.fr](http://www.pspbb.fr))
- **Du mercredi 27 novembre au lundi 9 décembre (minuit) 2024 : VOTES**  
Les votes s'effectueront exclusivement à distance par voie électronique.
- **Le mardi 10 décembre 2024 : Dépouillement et Affichage des résultats** (par mail et sur le site [www.pspbb.fr](http://www.pspbb.fr))

En vous remerciant pour votre participation, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

**Claude GEORGEL**  
Directeur

# CONSEIL PEDAGOGIQUE

## FICHE DE CANDIDATURE Représentants Etudiants - DANSE

A retourner par voie électronique **au plus tard le 25 novembre 2024** à :

Françoise VIDONNE  
f.vidonne@pspbb.fr

	NOM	Prénom	Signature
Titulaire			
Suppléant.e			

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

FICHE DE CANDIDATURE  
Représentants Etudiants - DANSE

A retourner par voie électronique **au plus tard le 25 novembre 2024** à :

Françoise VIDONNE  
f.vidonne@pspbb.fr

	NOM	Prénom	Signature
Titulaire			
Suppléant.e			